

Propriété Privée Rurale de Saône & Loire

Un patrimoine au service de la ruralité...

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

FLASH INFO N° 42

Mai 2023

Chers adhérents,

C'est avec grand plaisir que plus de 80 adhérents se sont retrouvés ce 27 avril pour notre assemblée générale qui se déroulait à Baudemont.

L'assemblée a débuté par un exposé de Maître Travely sur « Les modes usuels de gouvernance des espaces agricoles » suivie d'une table ronde autour de laquelle s'étaient réunis Arnaud Durix (Conseiller Départemental de Saône et Loire), Jean-Luc DESBROSSES (Président de la SAFER BFC) et Jean-Pierre GORON (Président de la DDT de Saône et Loire).

Calendrier SDPPR 2023 :

Conseil d'administration :

Vendredi 16 juin 2023

Lundi 30 Octobre 2023

Propriété Privée Rurale
de Saône & Loire

www.propriete-rurale71.com

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL
LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

[Je m'abonne \(propriete-rurale.com\)](http://www.propriete-rurale71.com)



[J'adhère au syndicat \(propriete-rurale71.com\)](http://www.propriete-rurale71.com)



Propriété Privée Rurale de Saône & Loire

Un patrimoine au service de la ruralité...

Bruno Keller anima ensuite la partie statutaire de l'ordre du jour, soulignant que l'objectif de dépasser le nombre de 300 adhérents restait une priorité pour notre syndicat en incitant chacun des participants à parler de notre syndicat autour d'eux et d'inviter leurs connaissances à rejoindre le syndicat.

Le rapport moral, le rapport financier (comptes légèrement déficitaires suite à la tenue de l'assemblée générale de 2022 après 2 ans d'absence), l'arrivée de 3 nouveaux administrateurs (Guy-Bertrand de Bastard, Gilles de Corson et Bernard Moreau), le renouvellement de 4 autres (Denis Chastel-Sauzet, Christophe Desbonnets, Bruno Keller et Renaud de Villette) furent approuvés à l'unanimité.



Après 15 années de bons et loyaux services au sein de notre syndicat, Bernadette Lauféron-Desfontaines a souhaité se retirer du conseil d'administration. C'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'elle a été remerciée.

Dans un tout autre registre, l'ensemble du conseil d'administration et des adhérents présents ont eu une pensée pour la famille de Roland Perret du Cray qui nous a quitté soudainement en novembre 2022.



Propriété Privée Rurale de Saône & Loire

Un patrimoine au service de la ruralité...

Conformément à l'ordre du jour, Bruno Keller a présenté les projets de modification de nos statuts, afin d'être en symbiose avec les statuts nationaux. Ces derniers ont été votés à l'unanimité.

David Roche, Sous-Préfet de Charolles, clôtura l'assemblée en abordant de nombreux sujets d'actualités.



S'en est suivi un délicieux déjeuner, préparé et servi par *Restaurant de Bourgogne*.



Propriété Privée Rurale de Saône & Loire



Un patrimoine au service de la ruralité...

Cette journée s'est terminée par la visite privative du Château de La Clayette et nous remercions encore vivement Aymeric de Noblet pour sa gentillesse et son accueil.



Propriété Privée Rurale de Saône & Loire

Un patrimoine au service de la ruralité...

Nous remercions également Valentin Pacaud, journaliste au Journal de Saône et Loire, d'avoir relayé auprès de tous leurs lecteurs les ambitions et projets de notre syndicat, exprimés lors de cette journée.

BAUDEMONT

« Si l'agriculture se porte bien, tout le monde se portera bien »

Le Syndicat de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire a tenu son assemblée générale, jeudi 27 avril, à Baudemont. L'occasion de déterminer les objectifs de l'année, cette fois-ci notamment tournés vers les moyens nécessaires pour attirer les jeunes agriculteurs dans un métier qui peine à se renouveler.

Petits ou grands propriétaires, la terre est l'affaire de tous. Elle l'est très certainement aussi des 10 000 membres qui composent le Syndicat de la propriété privée rurale. Sa branche de Saône-et-Loire, composée de 300 propriétaires et bailleurs, s'est réunie, jeudi 27 avril, à l'occasion de son assemblée générale. Un moment pour faire le point sur les actions engagées et celles encore à mener, en plus de voter le budget annuel. Mais avant : qu'est-ce que veut le Syndicat de la propriété privée rurale ?

Du lobbying pour les propriétaires

Le but est « d'obtenir du poids dans des instances comme les chambres d'agriculture », résume Aymeric de Noblet, membre du conseil d'administration et propriétaire du château de La Clayette. Une action de lobbyiste revendiquée pour le syndicat qui s'efforce de mener des « actions auprès des députés pour influencer sur la rédaction d'articles de lois ». D'où, d'ailleurs,



Aymeric de Noblet (à gauche), membre du conseil d'administration du Syndicat de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire, et Bruno Keller (à droite), Saône-et-Loirien président du Syndicat depuis fin 2022. Photo JSL/Valentin PACAUD

« Vous connaissez la rentabilité d'une terre ? Seulement 150 € par hectare. »

Aymeric de Noblet, membre du conseil d'administration du Syndicat de la propriété privée rurale de Saône-et-Loire

l'une des missions de chaque membre « qui est de faire adhérer autour de lui. Plus on sera nombreux, plus on aura de

poids ». Mais pas que.

Le Syndicat joue également un rôle de conseil, auprès de ses membres, auprès d'avocats.

charge des Finances et de l'Économie.

Rendre plus attractif le métier d'agriculteur

Comprendre leur situation et aider leurs adhérents. C'est l'objectif du syndicat qui se donne néanmoins des buts à réaliser dans ses activités de lobbying. Quatre axes ont été présentés à cette occasion, notamment pour rendre plus attractif la culture de la terre. Par exemple, « sur une incitation à louer à des jeunes agriculteurs ou à des nouveaux agriculteurs en exonérant le propriétaire de taxes foncières les terres qui leur sont louées », peut-on lire dans un texte rédigé par le président du syndicat, le Saône-et-Loirien Bruno Keller. Ou encore « en généralisant le bail de 25 ans ». « Ça leur donnerait plus de visibilité pour l'avenir, plus de sérénité », complète Aymeric de Noblet. C'est pourquoi le texte propose aussi l'exonération de l'Impôt sur la fortune immobilière pour favoriser l'investissement.

Quelques propositions pour rendre plus attractif un secteur en déclin. Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), les agriculteurs exploitants ne représentent en 2021 plus que 1,5 % de l'emploi total contre 7,1 % il y a 40 ans. « Vous connaissez la rentabilité d'une terre ? », interroge Aymeric de Noblet, comme pour appuyer son propos. « Seulement 150 € par hectare ».

Valentin PACAUD

Marine THOMAS